



CENTRE DE FEMMES LA MARG'ELLE

Café rencontre

« Faire la paix avec mon histoire de vie ». Nous avons tous une histoire de vie à raconter. C'est elle qui nous a construit et permis de nous rendre où nous sommes aujourd'hui. Le **jeudi 27 septembre de 9h00 à 11h30**. Coût : 3 \$/membre et 6 \$/non-membre. Animateur : Alain Droulers. Lieu : 87, rue Perras. Inscrivez-vous le plus tôt possible.

Déjeuner collectif

Le **mercredi 3 octobre de 9h00 à 11h30**. Coût : 4 \$/membre et 7 \$/non-membre. Inscrivez-vous au **450 454-1199**.

LE CAMPAGNOL - GROUPE D'ENTRAIDE ET MILIEU DE VIE EN SANTÉ MENTALE

Les activités pour la **semaine du 24 septembre** :

- Lundi 24 septembre à 13h00 : atelier sur les émotions
- Mardi 25 septembre à 10h00 : atelier sur le Campagnol
- Mercredi 26 septembre à 19h30 : conférence à Saint-Urbain
- Jeudi 27 septembre : atelier d'improvisation sur l'entraide

Pour les autres journées, veuillez consulter notre page Facebook : le Campagnol ou notre site Web, www.lecampagnol.weebly.com.

Nous sommes ouverts du lundi au jeudi inclusivement de 8h00 à 16h00. Informations : **450 454-5121**.

CERCLE DE FERMIERES SAINT-RÉMI

Le **mardi 2 octobre à 19h00** aura lieu notre réunion régulière pour les membres à la salle Neptune du centre communautaire.

Nous présenterons un mini défilé de mode par Alya N. Tanjay Nygard.

À la pause, nous dégusterons un dessert offert par le Domaine Saint-Rémi.

Bienvenue, amenez une amie! Informations : Yvette au **450 992-6120**.

SOURIRE SANS FIN

Activités **du 23 au 29 septembre** :

- Lundi 24 septembre : cuisine collective et halte-garderie
- Mardi 25 septembre : éveillatout 1-2 ans, aide aux devoirs, cuisine collective et halte-garderie
- Mercredi 26 septembre : cuisine collective et halte-garderie
- Jeudi 27 septembre : partageatout (distribution alimentaire), cuisine spontanée et halte-garderie
- Vendredi 28 septembre : popote roulante, début éveillatout 1-2 ans et halte-garderie

* Veuillez noter que certaines activités requièrent une inscription.

SOIRÉE CONTRY

Tous les vendredis de 20h00 à 23h00 au local des Chevaliers de Colomb. Gilles et ses musiciens vous attendent en grand nombre. Bienvenue aux amateurs de musique country. Il n'est pas nécessaire d'être Chevaliers de Colomb pour y assister.

Pour plus d'informations : www.ville.saint-remi.qc.ca

L'Écho DE SAINT-RÉMI



Prochaine séance du conseil municipal
22 / 10 / 2018 à 20h

Prochaine séance de la Cour municipale
27 / 09 / 2018
13h et 18h

Mairie
450 454-3993
105, rue de la Mairie,
Saint-Rémi (Québec)
J0L 2L0

Heures d'ouverture
du lundi au jeudi de
8h à 12h et de
13h à 16h30
Vendredi de 8h à 13h

Bibliothèque
Heures d'ouverture
Mardi et mercredi
de 14h à 20h
Jeudi et vendredi de
9h à 12h et de 14h à 20h
Samedi de 10h à 13h

Écocentre
Heures d'ouverture
Mercredi de 18h à 21h
Vendredi de 13h à 21h
Samedi de 9h à 17h
Dimanche de 10h à 16h

Loisirs / Réservation de salles au centre communautaire
450 454-3993 poste 5345

En cas d'urgence
En dehors des heures d'ouverture, composez le 9-1-1

L'Écho

DE SAINT-RÉMI

Le 21 septembre 2018
VOL. 22 NO. 37

LA VILLE VOUS INFORME...

NOUVELLES EN BREF DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors de l'assemblée du 17 septembre, le conseil municipal a :

- accordé deux subventions dans le cadre du programme de revitalisation des enseignes commerciales;
- autorisé le remplacement de certains arbres le long de la route 221 dans le cadre du *Programme de reboisement Arbre-Évolution*;
- adopté une *Politique de développement des collections de la bibliothèque municipale de Saint-Rémi*;
- affecté un montant du surplus pour le projet d'éclairage supplémentaire du centre d'interprétation de la nature (au coin des rues Sainte-Famille et Saint-Viateur).

Rue de la Boulangerie-Daoust

La Ville a reçu l'attestation d'officialisation de la Commission de toponymie. Ainsi, une section de la rue Sainte-Famille, soit celle située entre les rues Saint-Viateur et Sainte-Anne, sera dorénavant nommée *rue de la Boulangerie-Daoust*.

Projet d'amélioration du réseau d'aqueduc

Le conseil a autorisé l'affectation d'un montant de 110 000 \$, taxes en sus, du surplus pour les services professionnels nécessaires pour :

- le projet de mise en place d'un système de traitement du puits no 11;
- différentes étapes nécessaires en vue de la poursuite de l'utilisation du puits no 6.

Bilan Fête nationale et Fiesta des Cultures

Ces événements sont une vitrine promotionnelle pour la Ville. Ensemble, ils attirent plus de 50 000 personnes.

	Fête nationale	Fiesta des Cultures
Revenus	16 850.65 \$	98 340.96 \$
Dépenses*	96 476.37 \$	215 023.65 \$
Grand total	79 625.72 \$	116 682.69 \$

* *Nouveauté 2018 : les salaires des employés cols bleus sont comptabilisés dans les dépenses.*



Sylvie Gagnon-Breton Mairesse
Jean-François Daoust District No 1
Yvon Yelle District No 2
Dany Brosseau District No 3
Claude Boyer District No 4
Marie-Dominique Fortin District No 5
Annie Payant District No 6

Agissons ensemble!



RAPPEL – PAIEMENT DES TAXES 2018

Le dernier versement pour le paiement des taxes municipales 2018 est le **2 octobre**. Vous pouvez faire vos versements par Internet, par courrier ou directement à la Mairie en argent comptant, par Interac et par chèque (vous pouvez les déposer dans la boîte à courrier située sur la façade de la rue Perras).

JOURNÉE DE LA CULTURE

La Ville de Saint-Rémi s'anamera le **dimanche 30 septembre de 11h00 à 16h00** dans le cadre des journées de la culture. Les rues Notre-Dame et Lachapelle Ouest s'animeront et plusieurs activités vous sont offertes. Consultez la programmation en détail sur le site Internet de la Ville.

INSCRIPTIONS POUR LA COLLECTE DE BRANCHES

Les personnes qui désirent profiter de ce service doivent communiquer au **450 454-3993 poste 0, au plus tard à 16h00 le 9 octobre**. Si nos bureaux sont fermés, laissez votre nom, vos coordonnées et précisez la raison de votre appel. La collecte aura lieu du 9 au 12 octobre. Consultez le site Internet de la Ville pour tous les détails.

1^{er} Projet de résolution

AVIS PUBLIC PREMIER PROJET DE RÉSEOLUTION NUMÉRO 18-09-0301 POUR UN PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue le 17 septembre 2018, le conseil municipal a adopté le premier projet de résolution numéro 18-09-0301 concernant une demande en vertu du *Règlement numéro V 659-2017-00 relatifs aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)*.

Objets du projet de résolution :

Le projet vise à autoriser la construction d'un bâtiment d'habitation multifamiliale de 42 logements sur 4 étages sur la rue Lachapelle Est (Lots 3 846 026, 4 519 404, 3 846 015, 3 846 016 et 3 846 021). Les zones sont plus amplement décrites au tableau suivant :

AVIS PUBLIC CALENDRIER MODIFIÉ DES SÉANCES ORDINAIRES 2018 (ARTICLES 319 ET 320 LCV)

Avis public avait été donné le 13 octobre 2017 par la soussignée, greffière de la Ville, pour informer du calendrier de séances ordinaires pour l'année 2018.

Conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes*, avis public est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 17 septembre 2018, le conseil de cette Ville a adopté, conformément à l'article 319 LCV, le calendrier modifié pour des raisons administratives. En conséquence, la séance ordinaire qui était prévue le 15 octobre 2018 sera tenue le **lundi, 22 octobre 2018** et elle débutera à 20h00.

Donné à Saint-Rémi, ce 21 septembre 2018

Diane Soucy, OMA
Greffière

Zone visée :	MIX-08
Zones contiguës :	COM.01, COM.02, COM.09, HAB.18, HAB.19 et HAB.56 Soit le secteur situé approximativement entre les rues Notre-Dame, Prud'Homme Est, Lachapelle Est et Saint-Paul.
Endroit où se situe le site visé :	À l'angle des rues Lachapelle Est et Saint-Hubert (lot projeté 6 249 516).

Le projet de résolution contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi, 22 octobre 2018 à 20h00** à la Mairie de Saint-Rémi, 155 rue de la Mairie. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou une personne désignée expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le but de cette assemblée est le suivant :

- Expliquer le projet de résolution;
- Identifier les dispositions susceptibles d'approbation référendaire;
- Expliquer que les personnes intéressées ont le droit de déposer à la municipalité une demande afin que ces dispositions soient soumises à l'approbation de certaines personnes habiles à voter;
- Expliquer la nature et les modalités d'exercice de ce droit.

Le projet de résolution et l'illustration des zones visées par ce projet de résolution peuvent être consultés au bureau de la soussignée, du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 13h00.

LE RÉSUMÉ DU PROJET ET LES PLANS PEUVENT ÊTRE CONSULTÉS AU SERVICE DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE DE LA VILLE AUX HEURES ORDINAIRES DE BUREAU.

DONNÉ À SAINT-RÉMI, ce 21 septembre 2018

Diane Soucy, OMA
Greffière

ACTIVITÉS DES ORGANISMES

CENTRE SPORTIF RÉGIONAL LES JARDINS DU QUÉBEC

Horaire du 19 septembre au 21 décembre 2018 (sujet à changement sans préavis)

Hockey libre, 7 \$: du mercredi au vendredi de 15h00 à 16h30. Port du casque protecteur et gants de hockey obligatoire.

Patin libre, gratuit : dimanche de 12h00 à 13h00
mercredi de 14h00 à 15h00 (adultes seulement)
jeudi de 17h00 à 18h00
vendredi de 14h00 à 15h00

APPRENDRE EN CŒUR

Assemblée générale

Le **mardi 25 septembre à 19h00** au local de l'organisme du centre communautaire. Le bilan financier et le rapport d'activités 2017-2018 seront présentés aux membres présents. Il y aura élection des postes au conseil d'administration 2018-2019. Informations et pour confirmer votre présence : **450 454-0400**.